



> ACTEURS CLÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES PRAP - PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

PUBLIC

Salariés d'entreprise IBC « Industrie, Bâtiment et Commerce ».

La prévention des risques liés à l'activité physique « PRAP » doit permettre de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnels, techniques et humains aux situations de travail établies - ou à venir - nécessitant de la manutention manuelle, des déplacements avec ou sans port de charges, des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des efforts importants.

Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

Pour l'entreprise :

- Diminuer le coût de la non santé
- Élaborer une démarche d'amélioration continue planifiée et maîtrisée
- Participer au développement de la qualité de l'emploi dans l'entreprise
- Respecter la réglementation sur la santé au travail

Pour le salarié :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique de son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et sa prévention-Programme INRS

DURÉE

2 jours.

CONTENU

Comprendre l'intérêt de la prévention

Connaître les risques de son métier

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Réactualisation

- Valable 2 ans en cas de réussite aux évaluations

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Certificat d'acteur PRAP.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, d'études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et d'outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Remise d'un support de formation.
Formateur spécialiste du domaine.